

CA APE Magné du jeudi 4 mai 2017

Membres présents : 6

Ordre du jour

1. Bilan Carnaval (bilan comptable)
2. Bilan Chasse aux oeufs
3. Préparation Fête des écoles
4. Points divers

1. Bilan Carnaval

Le bilan du carnaval ayant déjà été évoqué lors du dernier CA, seul le bilan comptable de la manifestation sera abordé :

1 466,89 € de dépenses

860,80 € de recettes

soit un déficit de 606,09 €.

Cette manifestation n'a pas pour but de rapporter des bénéfices à l'APE mais bien de partager un moment convivial entre enfants / parents / enseignants.

Compte tenu de problème pour la réservation de la salle polyvalente pour l'année prochaine, le carnaval est fixé le samedi 31 mars 2018.

2. Bilan Chasse aux œufs

42 enfants inscrits pour cette manifestation.

Cette manifestation a beaucoup plu, aussi bien aux enfants qu'aux parents, et a permis un moment d'échange entre les parents et enfants, et de cohésion entre les enfants qui se sont amusés à chercher les œufs ensemble.

Le concours de dessin a également été apprécié, notamment par des enfants des classes CM, moins intéressés par la chasse aux œufs.

Opération à renouveler l'année prochaine (M.Le Maire a déjà donné son accord pour qu'on réutilise le jardin de la mairie).

Bilan comptable : 242,22 € dépenses
62€ de recettes
soit une perte de 180 €.

3. Préparation Fête de l'école

La commission s'est réunie plusieurs fois pour commencer à travailler sur l'organisation de la Fête de l'école.

Etat des lieux des avancements :

- Piscine à balle pour les plus petits : réservée.
 - 3 structures gonflables : réservées.
 - > Tir au but : Katell ramène filet + ballons.
 - Tireuse à bière : réservée.
 - Machine à glace (notamment pour le dessert des enfants) : réservée.
 - Courrier mairie + autorisation débit de boisson : fait.
 - Réservation remorque frigorifique à Super U : Katell s'en occupe.
 - Lots pêche à la ligne / Chamboul'tou / Tir au but : Anne a récupéré auprès de Fillon les commandes des dernières années pour qu'on puisse déterminer le nombre de lots à commander.
 - Prêt du container de Festi Magné : Emilie s'en occupe.
 - Flyer repas + demande aide : Aurélie s'en occupe.
 - Flyer tombola : Emilie s'en occupe.
 - Concours de dessins sera organisé au stand bonbons/gâteaux : Nancy et Carine.
 - Repas du midi :
 - Enfants : Grillade / frites + glace => 5 €
 - Adultes : Entrée / Grillade – frites / Fromage / Dessert / Café => 8 €.
- Il a été décidé de sortir les boissons du menu et de diminuer le prix du repas.
- Don de 2 écus à chaque enfant.

Après le dernier CA, nous avons été informé, par l'équipe enseignante, qu'il n'y aura pas de spectacle de fin d'année, hormis pour la classe de petite section.

La commission a donc proposé d'organiser des olympiades pour rassembler enfants et parents lors de cette journée. Le fonctionnement de ces olympiades sera déterminé par la commission prochainement.

4. Points divers :

Aurélie a été une réunion organisée par la mairie concernant le Forum des associations, que la municipalité souhaite organiser le jour du vide grenier, le dimanche 3 septembre 2017, à la salle omnisports.

Ce forum aurait pour but de faire connaître les associations de Magné.

Il semble intéressant que l'APE soit présente à ce forum, pour que de nouveaux parents puissent avoir des informations sur notre association, et ainsi avoir la volonté de nous rejoindre.

Avant de donner une réponse favorable à la mairie, il a été acté que nous devons savoir si le stand pourra être tenu par des parents bénévoles, en roulement, sur toute la journée. Aurélie fait passer un mail pour savoir quels seraient les parents ok.

Pour information, le déménagement du local de l'APE a été fait mardi 9 mai.

Date des prochains CA :

- Jeudi 8 juin 2017 à 20h30 – Salle du catéchisme